



Paroles de

# Mamadou Diarra

Responsable du GRDR - Antenne de Kayes (Mali)

## Quelles sont les origines du programme TKLM ?

Au Mali, nous devons faire face à des périodes de sécheresse car les pluies sont très variables et les eaux de pluviométriques sont peu valorisées. Ces eaux, non collectées, ruissellent vers les marigots et provoquent l'érosion des terres de culture et des pâturages. Cette situation provoque des conflits entre les populations qui utilisent les rares ressources disponibles. La mise en place d'un programme de gestion des cours d'eau s'avérerait donc indispensable ; un programme basé sur la gouvernance locale par les populations et les élus, un atout certain dans le nouveau contexte de décentralisation que connaît aujourd'hui le Mali.

## Diriez-vous que le programme TKLM est déjà une réussite ?

Oui, car sur 3 communes du territoire, la population et les élus se sont impliqués durablement. Ils décident des aménagements à réaliser sur leur sous-bassin versant via le comité villageois. Ils participent à la réalisation des ouvrages favorisant la recharge des eaux souterraines. Ils se forment pour les entretenir...L'alimentation des puits est d'ores et déjà améliorée dans ces communes. Les populations de Gounouquedou dans la commune de Sandaré, étaient obligées de chercher l'eau à des kilomètres pendant plusieurs mois par an. Aujourd'hui, l'eau des puits du village est à une profondeur n'excédant pas 3 mètres, encore 4 mois après la fin de la saison des pluies.

## Quels sont les perspectives d'avenir du programme TKLM ?

Notre souhait est à présent d'étendre la démarche de gestion intégrée et participative des ressources en eaux de surface qui a été testée sur 3 communes, à l'ensemble du territoire régional. Nous comptons élargir notre réflexion aux eaux souterraines dont les potentialités sont encore méconnues. Puis, à plus long terme, nous projetons de partager cette expérience avec nos voisins mauritaniens puisque le bassin versant du TKLM ne connaît pas de frontière.



## La coopération institutionnelle de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, en 2008, c'est :

- 6 jumelages (Pologne, Roumanie, Bulgarie, Slovaquie, Lettonie, Moldavie)
- 5 pays avec lesquels des échanges informels se font (Jordanie, Ukraine, Mali, Brésil, Sénégal)
- 10 missions d'échanges (4 à 10 jours)
- 8 participations actives à des colloques internationaux
- 1 mission d'expertise

## ÉcoWhat?



### Produit réalisé :

Le jeu Eco What ? : une formation ludique à la gestion intégrée des ressources en eau et à l'utilisation des outils économiques.



200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal - B.P. 80818 - 59508 Douai cedex  
Tél. : 03 27 99 90 00 - Fax : 03 27 99 90 15 - www.eau-artois-picardie.fr

#### Mission Mer du Nord

200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal  
BP 80818 - 59508 Douai cedex  
Tél. : 03 27 99 90 76 - Fax : 03 27 99 90 15

#### Mission Picardie

64 bis, rue du Vivier - 80000 Amiens  
Tél. : 03 22 91 94 88 - Fax : 03 22 91 99 59

#### Mission Littoral

Centre Directionnel - 56, rue Ferdinand Buisson  
BP 217 - 62203 Boulogne-sur-Mer cedex  
Tél. : 03 21 30 95 75 - Fax : 03 21 30 95 80

Conception graphique AEAP. Crédits photos : GRDR, Février 2009.

ISTANBUL 2009  
5<sup>e</sup> Forum mondial de l'eau



# Programme TKLM (Mali) : vers une gestion durable des ressources en eau



Forte de 40 ans d'expérience en Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), l'Agence de l'Eau Artois-Picardie apporte un soutien technique et institutionnel aux pays du Sud.

Son soutien au programme TKLM, développé par le GRDR au Mali, en est l'illustration.



www.eau-artois-picardie.fr

### Le Groupe de Recherche et de Réalisation pour le Développement Rural (GRDR)

Le GRDR est une association œuvrant depuis près de quarante ans dans la coopération et la solidarité internationale principalement dans le bassin du fleuve Sénégal : Mali, Mauritanie et Sénégal. Elle accompagne des collectivités locales, les acteurs de la société civile et les migrants dans la mise en place des programmes de développement rural pour la préservation et la gestion des ressources naturelles.

Depuis 2007, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie soutient financièrement et techniquement un programme de 4 ans (2007-2010) ayant pour objet d'accompagner les acteurs locaux dans une démarche globale et intégrée de la gestion de leurs ressources naturelles sur le bassin versant Térékolé - Kolimbiné - Lac Maqui (TKLM). Ce programme de 850 000 € est animé par le GRDR avec le soutien de l'Union Européenne et d'un syndicat de l'île de France (SIARCE).

## Bassin versant du TKLM : une nécessaire gestion intégrée des eaux

Le bassin versant du TKLM est un vaste territoire transfrontalier entre la Mauritanie et le Mali. Les changements climatiques et la pression des activités humaines (agriculture, sylviculture, élevage...) limitent la disponibilité de la ressource en eau et tendent à dégrader le potentiel productif de nombreux territoires de la région (érosion, désertification...). C'est ainsi que les conditions de vie des populations rurales se précarisent. Les aménagements hydrauliques mis en place au cours des dix dernières années se sont avérés inefficaces car les effets amont aval n'ont pas été pris en compte. C'est pourquoi, le GRDR, fort de son concept de participation des populations locales, a développé un programme de gestion concertée axé sur la maîtrise des eaux de surface afin d'exploiter, tout au long de l'année, la ressource en eau issue des précipitations concentrées sur des périodes courtes.

## La concertation au cœur de l'action

Des instances de concertation à l'échelle communale d'abord, puis villageoise et inter-villageoise ont été créées pour participer pleinement à la mise en œuvre du programme. Les décisions relatives aux ouvrages hydrauliques sont prises en assemblées communales. L'implication continue de l'ensemble des acteurs locaux à toutes les étapes du programme a abouti à créer une synergie forte entre le GRDR, le conseil communal et la population.



Les acteurs communaux se sont appropriés le programme. Au-delà des acteurs communaux, les structures à l'échelle Cercle et Région ont été impliquées (service techniques, préfet, région de Kayes, ONG...). Elles sont régulièrement invitées à réfléchir aux grandes orientations développées par le programme TKLM. L'objectif est d'élargir la démarche à l'échelle du bassin versant qui dépasse les limites communales.

## Renforcement des capacités à la gestion de l'eau

Au cours de ce programme, les élus et les instances de concertation ont été formés à la gestion et à la gouvernance locale de l'eau. En parallèle, la réflexion régionale sur la gestion des ressources en eau a été animée grâce à l'organisation de missions d'échanges entre élus du Nord et du Sud. L'agence de l'eau participe à ces missions.

## Des aménagements choisis, réalisés et gérés par les populations

Le programme TKLM aboutit à l'aménagement d'une partie du bassin versant. Cet aménagement s'organise en 6 étapes :

- 1 La réalisation de diagnostics territoriaux participatifs des ressources naturelles et identification, par les acteurs locaux, des sous bassins versants à aménager en priorité.
- 2 L'élaboration d'un programme concerté pour la mobilisation des eaux de surface impliquant les communes, Cercles et Région.
- 3 La définition des règles de bonne gestion et d'usage des aménagements, des terres et des ressources définies par les comités villageois.
- 4 La réalisation des ouvrages hydrauliques prioritaires (6 barrages, 9 diguettes filtrantes) avec l'aide de la population bénéficiaire.
- 5 La formation des comités villageois et des maçons locaux à la maintenance des ouvrages réalisés pour en assurer la pérennité.
- 6 La mise en place d'un dispositif de suivi pour évaluer l'efficacité du programme

Cette démarche de gouvernance locale des ressources en eau a été testée sur trois communes pilotes : Koussané, Sandaré et Marintoumania. Elle sera élargie à l'échelle du bassin versant y compris du côté mauritanien.



## L'Agence de l'Eau Artois-Picardie s'engage pour l'eau d'ici... et de là-bas

Depuis sa création, l'agence de l'eau développe des relations avec des organismes de bassin ou des structures équivalentes dans de nombreux pays du monde. Ces relations se sont concrétisées par l'accueil de délégations étrangères désireuses de mieux connaître le modèle français de gestion intégrée par bassin versant.

Les accords de coopération se traduisent par l'identification de thèmes et d'un programme de travail comprenant des visites d'experts, des échanges de documents et des projets pouvant être menés en commun.

Ces jumelages ont d'abord été développés avec les nouveaux pays européens ou en phase d'accession. Ces pays étaient intéressés par l'expérience de l'agence de l'eau en matière de mise en œuvre de la Directive Cadre sur l'Eau, en particulier sur les aspects analyse économique et sur la consultation du public. Depuis 2006, ils se sont étendus aux pays limitrophes de l'Union.

A présent, l'agence de l'eau souhaite mettre en place une coopération institutionnelle avec des pays du Sud, comme elle le fait avec le Mali sur le bassin versant du TKLM.

